

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 18 NOVEMBRE 2013 À 20 H 00 AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Karen Zajdman, Messieurs les Conseillers Leon Elfassy, Michael Goldwax, Warren Budning, Harvey Shaffer et Jack Edery, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, Directeur Général et M^e Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2013-240

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Warren Budning, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE l'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants :
 - 5.9 - Désignation des membres et adjoints du comité consultatif d'urbanisme; et
 - 10.2 - Approbation du programme d'équité salariale applicable aux employés cols blancs et autorisation du paiement des montants reliés au programme tel que requis par la Loi sur l'équité salariale, L.R.Q., c E-12.001.

Adoptée

2013-241

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Warren Budning, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal du 30 septembre 2013 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2013-242

DÉPÔT - DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les déclarations des intérêts pécuniaires du maire William Steinberg et des conseillers Karen Zajdman, Warren Budning, Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax and Harvey Shaffer ont été déposées conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2013-243

ENCAN PUBLIC – AUTORISATION À LA FIRME *PAQUETTE & ASSOCIÉS*

CONSIDÉRANT le paragraphe 1.0.1 de l'article 28 et l'article 461 sur la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le Conseil autorise la tenue d'une vente à l'enchère, le 17 décembre 2013, pour la vente du mobilier usagés et mandate la firme *Paquette & Associés* huissiers, pour procéder à la vente selon la loi et d'autoriser la greffière à payer les honoraires et autres frais;

QUE la greffière et/ou la firme *Paquette & Associés* soit autorisée à publier les avis requis.

Adoptée

2013-244

RÉSOLUTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION VISANT LA RÉDUCTION DES GES

ATTENDU que la Ville de Hampstead a participé au *Programme Climat municipalités* du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP);

ATTENDU que la Ville de Hampstead a réalisé un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et un plan d'action afin de contrôler et réduire les dites émissions de GES;

ATTENDU que le plan d'action pour la réduction de GES de la Ville de Hampstead a été déclaré conforme le 13 août 2013 par le MDDEFP;

ATTENDU que le MDDEFP exige une copie certifiée d'une résolution adoptée par le conseil de la Ville ratifiant la mise en œuvre du plan d'action visant la réduction des GES;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE la Ville de Hampstead s'engage à mettre en place les actions énumérées dans le plan d'action visant la réduction des émissions de GES suivant l'échéancier donné;
- QUE la Ville de Hampstead s'engage à réduire de 10% (93 tonnes) d'ici 2020 ses émissions de GES corporatives estimées à 927 tonnes d'équivalent CO₂, par rapport à l'inventaire des émissions de GES de 2009, selon le rapport du consultant YHC Environnement et déclaré conforme par le MDDEFP;
- QUE la Ville de Hampstead s'engage à réduire de 18% (3 136 tonnes) d'ici 2020 ses émissions de GES de la collectivité estimées à 17 424 tonnes d'équivalent CO₂, par rapport à l'inventaire des émissions de GES de 2009 selon le rapport du consultant YHC Environnement et déclaré conforme par le MDDEFP;
- QUE les objectifs de réduction mentionnés ci-dessus seront réalisés d'ici à 2020.

Adoptée

2013-245

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR L'USAGE DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT) exige des municipalités de produire un formulaire - rapport de l'usage de l'eau potable permettant à la municipalité de faciliter l'application des mesures de la Stratégie québécoise d'économie de l'eau potable;

CONSIDÉRANT que la Ville de Hampstead a produit son rapport et que ce dernier a été approuvé par le MAMROT le 9 octobre 2013;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- De RATIFIER ET D'APPROUVER le Rapport annuel de la gestion de l'eau potable produit par la Ville de Hampstead pour l'année 2013 et approuvé par le MAMROT.

Adoptée

2013-246

AUTORISATION POUR LE MAIRE À SIGNER UNE ENTENTE AVEC LE MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE POUR LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES

CONSIDÉRANT QUE Le Ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'occupation du Territoire offre aux municipalités le programme de renouvellement des conduites;

CONSIDÉRANT QU'une convention doit intervenir entre Le Ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'occupation du Territoire et la Ville de Hampstead pour établir les modalités de versement des contributions des gouvernements du Canada et du Québec prévues dans cette entente;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le Maire, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer, pour la Ville de Hampstead, l'entente pour le programme de renouvellement des conduites.

Adoptée

2013-247

DÉSIGNATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR L'ANNÉE 2013-2014

Il est proposé par le Conseiller Warren Budning, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- DE désigner, maire suppléant, les membres du conseil suivants, pour leur période respective suivante, afin d'agir et d'exercer les pouvoirs du maire en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier, le tout conformément à l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* :

Conseiller Michael Goldwax

Du 19 novembre 2013 au 31 décembre 2013

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Conseiller Jack Edery
Du 1^{er} janvier 2014 au 31 mars 2014

Conseiller Leon Elfassy
Du 1^{er} avril 2014 au 30 juin 2014

Conseiller Michael Goldwax
Du 1^{er} juillet 2014 au 30 septembre 2014

Conseiller Harvey Shaffer
Du 1^{er} octobre 2014 au 31 décembre 2014

Adoptée

2013-248

ASSIGNATION DES PORTFOLIOS AUX MEMBRES DU CONSEIL

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE les membres du conseil ont pris connaissance de leurs assignations suivantes de portfolios de la Ville de Hampstead:

<i>Événements communautaires Programmes, Camps de jour Parcs, Commandites et financement</i>	<i>Karen Zajdman, conseillère Siège 1</i>
<i>Finance Développement stratégique</i>	<i>Jack Edery, conseiller Siège 2</i>
<i>Urbanisme, Circulation et Tennis</i>	<i>Leon Elfassy, conseiller Siège 3</i>
<i>Travaux publiques, Environnement Les aînés, Co responsable de s technologies de l'information</i>	<i>Michael Goldwax, conseiller Siège 4</i>
<i>La participation des jeunes Piscine, Comité du Centenaire, Parc canin, et Co responsable des technologies de l'information</i>	<i>Warren Budning, conseiller Siège 5</i>
<i>Affaires Juridiques & Sécurité Publique</i>	<i>Harvey Shaffer, conseiller Siège 6</i>
<i>Relations inter-gouvernementales Ressources Humaines, Communications et Conseil d'agglomération</i>	<i>William Steinberg, Maire</i>

Adoptée

2013-249

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL POUR REMPLACER LE MAIRE EN CAS D'ABSENCE

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT:

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE selon la recommandation du maire, le conseiller Harvey Shaffer soit et est, par la présente désigné en premier, le conseiller Michael Goldwax en deuxième, le conseiller Leon Elfassy en troisième et le conseiller Jack Edery en quatrième pour remplacer le Maire William Steinberg aux séances du conseil d'Agglomération de Montréal s'il était dans l'impossibilité d'y assister lui-même.

Adoptée

2013-250

DÉSIGNATION DES MEMBRES ET ADJOINTS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT l'article 3 du règlement N° 743 qui stipule que le Conseil doit désigner, par résolution, les membres du Comité Consultatif d'Urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les membres et adjoints sont nommés conformément aux termes et conditions définis aux Divisions 3, 4 et 5 du Règlement no. 743 de la Ville de Hampstead;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE les membres suivants soient nommés :

William Steinberg, Maire – Président;
Councillor Leon Elfassy, Vice-président;
George Elbaz, Architecte;
Suzanne Bistricher, Architecte;
Daniel Turner, Ingénieur;
David Hilf, Architecte;
Benjamin Sternthal.

- QUE les adjoints suivants soient nommés :

Chef de Section, urbanisme et inspection des bâtiments, Secrétaire du Comité;

Inspecteur en bâtiments, Secrétaire remplaçant du Comité.

Adoptée

2013-251

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 757-3 CONCERNANT LE RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE HAMPSTEAD MODIFIÉ ET MIS À JOUR AU 1^{ER} JANVIER 2014

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Jack Edery qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 757-3 concernant les tarifs.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 757-3 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2013-252

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 805– TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2014

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Jack Edery qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 805 décrétant et imposant les taxes pour couvrir les dépenses de la Ville pour l'année 2014.

2013-253

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 743-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 743 CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Leon Elfassy qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 743-4 modifiant le règlement no. 743 constituant le Comité Consultatif d'Urbanisme.

2013-254

DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 727 ART. 6.3.2, AFIN DE PERMETTRE LA MARGE GAUCHE À 1.92M (6.29 FEET) DE LA LIMITE DE PROPRIÉTÉ LATÉRALE AU LIEU DE 3.36M (11 PIEDS) POUR LÉGALISER LE BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ EXISTANT AU 61, CHEMIN FINCHLEY LOT NO. : 2 088 743, ZONE RA-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727) (RÈGLEMENT PIA NUMÉRO 775) (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURE # G-18 0005)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour l'approbation d'une dérogation mineure au règlement de zonage 727 art. 6.3.2, afin de permettre la marge gauche à 1.92m (6.29 pieds) de la limite de propriété latérale au lieu de 3.36m (11 pieds) pour légaliser le bâtiment unifamilial détaché existant au 61 Chemin Finchley et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 12 septembre 2013 soit *approuvé* à la recommandation du CCU. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectent les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775.

Adoptée

Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 61 Chemin Finchley:

Aucune intervention

2013-255

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2013

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois d'octobre 2013 a été soumise au Conseil.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE la liste des déboursés pour la période du 27 septembre 2013 au 31 octobre 2013, au montant de 2 001 148.58 \$ est par la présente approuvée (944 943.09 \$ pour les chèques et 1 056 205.49 \$ pour les paiements en ligne).

Adoptée

2013-256

PUBLICATION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le Maire a déposé à cette séance son rapport sur la situation financière de la municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Ederly et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2013 soit distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

Adoptée

2013-257

DÉPÔT DU DEUXIÈME ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE FISCALE 2013

Conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier de la Ville a déposé les états comparatifs suivants:

- 1) état comparatif des revenus et dépenses de l'exercice financier 2013 réalisé jusqu'au 30 septembre et ceux de l'exercice financier 2012 réalisé au cours de la période correspondante; et
- 2) état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier 2013 au moment de la préparation de l'état, et ceux qui ont été prévus par le budget de 2013.

2013-258

OCTROI DU CONTRAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE REHAUSSEMENT DE L'INFRASTRUCTURE FIBRE DES LIENS DE TÉLÉCOMMUNICATION

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres publique pour l'octroi d'un contrat de trois ans pour des services professionnels pour le rehaussement de l'infrastructure fibre des liens de télécommunication;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse faite par le Chef de section systèmes d'information de la ville, un représentant de la firme *OS4 Techno* et un représentant de la firme *Cosior*, l'offre de services soumise par *Fibre Noire Internet Inc.* a obtenu une note de 88.5%;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme *Cosior* et *OS4 Techno* recommandent l'octroi du contrat à *Fibre Noire Internet Inc.*;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE, le contrat de trois ans, pour des services professionnels pour le rehaussement de l'infrastructure fibre des liens de télécommunication soit octroyé à *Fibre Noire Internet Inc.*, pour des honoraires au montant de 33 600 plus taxe par année; le tout en conformément à l'offre de services datée du 23 septembre 2013;

Le certificat du trésorier No 13-38, daté du 25 septembre 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2013-259

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT
DES MATIÈRES SECONDAIRES RÉCUPÉRABLES**

CONSIDÉRANT que l'adoption de la résolution no. 2013-160 le 2 juillet 2013 a permis à la Ville de Hampstead de faire partie de l'appel d'offres publiques regroupés de onze Villes, pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables;

CONSIDÉRANT que les villes ont mandaté la Ville de Dollard-des-Ormeaux, par résolution, pour procéder à la demande d'appel d'offres commune;

CONSIDÉRANT que la Ville de Dollard-des-Ormeaux a demandé des soumissions par la publication de l'appel d'offres publique no. 2013-60, pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables, du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017 avec deux options de renouvellement, sur les territoires des villes suivantes : Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Westmount ;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été vérifiées par le comité coordonnateur, soit par Stéphane Beaudoin de la Ville de Dorval et Stéphanie Roy de la Ville de Dollard-des-Ormeaux;

CONSIDÉRANT qu'en résultat de l'appel d'offres publique no. 2013-60, *Environnement Routier NRJ Inc.* est le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE l'offre la plus basse de 74 153.13\$ plus taxes d'*Environnement Routier NRJ Inc.*, pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 sur le territoire de la Ville de Hampstead soit acceptée;
- QUE dès le 1^{er} avril 2015, et ce pour les deux années subséquentes du contrat, l'offre de 74 153.13\$ plus taxes d'*Environnement Routier NRJ Inc.* sera ajusté annuellement, d'un pourcentage équivalent au pourcentage moyen d'augmentation ou de diminution de l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal, tel que publié par Statistique Canada, pour les douze mois précédant la date anniversaire du contrat;
- QUE, pour les deux options de renouvellement, si elles sont octroyées, le montant payé l'année précédant l'octroi d'une option de renouvellement sera ajusté d'un pourcentage équivalent au pourcentage moyen d'augmentation ou de diminution de l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal, tel que publié par Statistique Canada, pour les douze mois précédant la date anniversaire;

Le certificat du trésorier No 13-48, daté du 8 novembre 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2013-260

APPROBATION D'EMBAUCHE TEMPORAIRE DE MME FATEN BOUAJILA À TITRE D' "AGENT DE BUREAU" - AMÉNAGEMENT URBAIN, INSPECTION DES BÂTIMENTS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE"

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead requiert l'embauche d'un agent de bureau pour un remplacement temporaire pendant un congé de maternité;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, le chef de division de l'aménagement urbain et inspection des bâtiments et la conseillère en ressources humaines recommandent l'embauche de **MME FATEN BOUAJILA** pour combler ce poste;

Il est proposé par le Conseiller Warren Budning, appuyée par la Conseillère Karen Zajdman et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- **D'APPROUVER** l'embauche temporaire de **MME FATEN BOUAJILA** à titre d' "**AGENT DE BUREAU**" - **AMÉNAGEMENT URBAIN, INSPECTION DES BÂTIMENTS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE** au plus tard le 25 novembre 2013, pour une période n'excédant pas le 30 janvier 2015, sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 429, et la Ville de Hampstead;

Le certificat du trésorier no 13-49, daté du 8 novembre 2013, a été émis par le trésorier et atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2013-261

APPROBATION DU PROGRAMME D'ÉQUITÉ SALARIALE APPLICABLE AUX EMPLOYÉS COLS BLANCS ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES MONTANTS RELIÉS AU PROGRAMME TEL QUE REQUIS PAR LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE, L.R.Q., c E-12.001

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a adopté la Loi sur l'équité salariale pour corriger les écarts salariaux et que celle-ci est applicable à tous les employeurs;

CONSIDÉRANT QUE la loi prévoit que le programme d'équité salariale est la responsabilité de l'employeur;

CONSIDÉRANT QUE la loi exige que l'employeur travaille en collaboration avec le groupe des employés concernés (Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, Local 429);

CONSIDÉRANT QUE les parties sont parvenues à un accord sur les modalités de la mise en œuvre du programme d'équité salariale des cols blancs;

CONSIDÉRANT QUE cette entente prévoit le règlement de tous les griefs liés au programme d'équité salariale;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyée par la Conseillère Karen Zajdman et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'approuver les termes de l'entente relative au programme d'équité salariale intervenue entre le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP Local 429) et la Ville de Hampstead et le versement d'un montant approximatif de 350 000 \$ pour les ajustements salariaux de base; et

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- D'inclure le montant additionnel correspondant aux remises gouvernementales et aux contributions de l'employeur; et

Le certificat du trésorier no 13-50, daté du 18 novembre 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Le Conseiller Warren Budning a divulgué qu'il a été dans le passé un employé de la Ville et qu'il est affecté par cette décision. Il s'est abstenu de participer aux discussions, de voter ou de tenter d'influencer le vote.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2013-262

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s) William Steinberg
Dr. William Steinberg, Mayor

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Town Clerk